

Pour diffusion et affichage

Mouvement de l'emploi des enseignants du 2^d degré Rentrée septembre 2025

✚ Vous êtes enseignant en **contrat définitif** et souhaitez demander **une mutation pour la rentrée 2025...**

✚ Vous êtes **professeur stagiaire** des concours CAFEP – 3^{ème} Concours – CAER et devez faire **une première demande de nomination en contrat définitif pour la rentrée 2025...**

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** remplir un ou plusieurs dossiers de demande d'inscription au mouvement 2025 **avant le DIMANCHE 19 JANVIER 2025** (date limite de retour des dossiers).

Pour une demande de mutation ou de 1^{ère} nomination en contrat définitif dans...

un ou des départements de l'**Académie de Nantes**



Remplir **1 seul dossier de demande**
« **Intra-académique** »

une autre académie



Remplir **1 seul dossier de demande**
« **Inter-académique** »
(sans y joindre enveloppe timbrée ou timbres)

Ces dossiers sont à retirer dès à présent auprès de votre chef d'établissement ou de son secrétariat. Ils sont également dans la Dépêche Mail du dimanche 9 décembre 2024.

Il est demandé de remplir numériquement les dossiers selon les consignes que vous pouvez obtenir auprès de votre chef d'établissement ou de son secrétariat. Les éventuels justificatifs doivent aussi être joints sous forme numérique.

Les dossiers complets, avec les éventuels justificatifs demandés, signés par votre chef d'établissement, seront retournés par votre chef d'établissement à l'intention du Président de la Commission Départementale de l'Emploi de votre département d'origine **au plus tard le 19 janvier 2025**.

Rappels et points d'attention

✚ Pour les demandes d'inscription au mouvement intra-académique, ce dossier ne dispense pas de l'envoi ultérieur d'un dossier de candidature sur les emplois publiés selon le calendrier prévu pour l'académie de Nantes : **entre le 1^{er} et le 10 avril 2025** (date limite de réception des dossiers – modalités à venir).

✚ Pour les demandes d'inscription au mouvement interacadémique, ce dossier ne dispense pas de l'envoi ultérieur d'un dossier de candidature, selon le calendrier et la procédure qui vous seront indiqués par la CAE concernée. Pour toute question, le secrétariat de la CAE de Nantes est à votre disposition : caepaysdelaloire@ecr-uradel.org – 02.41.79.51.57

✚ Les justificatifs médicaux doivent avoir été établis dans le mois qui précède la date de dépôt de la demande.

✚ Ce dossier ne concerne pas les maîtres délégués (titulaires ou non d'un CDI).

✚ **Les enseignants contractuels et délégués auxiliaires inscrits à un concours de recrutement pour la session 2025 doivent en avoir informé leur chef d'établissement.**